

de mobilisation, montre de façon éclatante tout le bien qui peut être fait quand des gouvernements et des citoyens prennent conscience de situations de crise et s'emploient ensemble à les résoudre, avec l'aide d'organisations comme l'ONU et ses organismes. Si, ensemble, nous sommes parvenus à sauver de la famine des millions d'innocentes victimes, il est sûr qu'en agissant dans le même esprit nous pouvons intervenir plus efficacement pour atténuer la crise économique internationale.

Il y a 40 ans, le monde subissait les affres d'un autre fléau qui a fait un nombre incalculable de victimes, les maladies épidémiques. Au cours des décennies qui ont suivi, la recherche médicale a fait d'immenses progrès et on a découvert de nombreuses cures pour ces maladies. Aujourd'hui, nous sommes sur le point de réaliser un autre important progrès dans ce domaine.

L'UNICEF [Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance] et l'Organisation mondiale de la santé ont fait de 1990 l'année-cible d'un programme d'immunisation de masse d'envergure mondiale. Si l'objectif est atteint, les vies de quelque cinq millions d'enfants et de nouveau-nés seront ainsi sauvées chaque année. Nous avons vaincu la variole; il faut maintenant enrayer la diphtérie, la rougeole, la poliomyélite, le tétanos et la coqueluche par la méthode étonnamment efficace que constitue l'immunisation universelle.

Lors de la Conférence du Commonwealth, à Nassau, j'ai confirmé l'intérêt du Canada pour ce programme et annoncé une importante augmentation des efforts du Canada sur le plan de l'aide médicale internationale. Nous continuerons de collaborer avec l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé pour assurer la bonne marche de cette campagne humanitaire. Pour nous, l'objectif de la campagne d'immunisation universelle incarne bien l'esprit qui anime l'Organisation des Nations Unies.

Enfin, Monsieur le Président, des événements survenus ces derniers temps m'amènent à soulever un autre grand fléau, le terrorisme international. De façon générale, le Canada avait été épargné des ravages du terrorisme. Mais tel n'est plus le cas — nous aussi en avons été les victimes. Aucune nation ne peut combattre le terrorisme à elle seule; ce qu'il faut, c'est une action internationale concertée. Nous devons échanger des renseignements, conclure des ententes entre nations et établir des conventions internationales efficaces. Ceux qui tuent ou mutilent des gens innocents, ceux qui sèment l'anarchie dans une société civilisée ne doivent avoir aucun refuge, aucun répit et aucune indulgence.

Le Canada se joint aux autres nations partout dans le monde qui sont déterminées à trouver des moyens efficaces de faire échec à ce malheur. Nous exhortons tous les États à appuyer certaines mesures pratiques comme les conventions anti-terrorisme et les initiatives prises par l'Organisation de l'aviation civile internationale pour accroître la sécurité des vols internationaux.

Nous estimons l'Organisation des Nations Unies pour tout ce qu'elle a permis, et peut permettre, d'accomplir. Notre adhésion aux principes de la Charte et au concept de coopération internationale est bien plus qu'une simple formalité; c'est une des forces motrices de notre politique étrangère. À maintes occasions, lors de crises, le Canada a offert la participation de ses troupes aux initiatives onusiennes de maintien de la paix partout dans le monde.